

Éducation des adultes : Avis de l'UQAM

Angèle Dufresne

Appelée à se prononcer sur le projet gouvernemental, déposé en juin 2001, par les ministres Legault et Rochon, intitulé *Projet de politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue – La passion du savoir* (MEQ), l'UQAM déposait à la Commission des études du 16 octobre dernier son «Avis» dans l'espoir que le gouvernement incorpore ses commentaires à sa politique, annoncée pour décembre 2001.

L'UQAM a donc délégué à la rédaction de l'Avis six personnes parmi les plus impliquées dans l'éducation des adultes à l'Université : Mmes Francine Boudreault, directrice des Centres d'études universitaires et de la Formation continue, Liliane Goulet, directrice des Services aux collectivités, Claire Pinard, du Bureau de la recherche institutionnelle ainsi que MM. Robert Couillard du Bureau des études, Paul Bélanger, directeur du Centre interdisciplinaire de recherche et de développement sur l'éducation permanente (CIRDEP) et Pierre Doray, professeur au Département de

sociologie et membre du Centre inter-universitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST).

Rappelons que le projet gouvernemental, résultant de discussions avec les milieux de l'éducation, des entreprises et de l'action communautaire visait quatre objectifs principaux : maintenir et rehausser le niveau de compétence des adultes; assurer une formation de base à tous les adultes; valoriser les acquis et les compétences; et lever les obstacles à l'accessibilité et à la persévérance.

Les points saillants de l'Avis de l'UQAM sont les suivants :

- L'UQAM appuie les commentaires du président de la CREPUQ (et président de l'UQ), M. Pierre Lucier, énoncés dans une lettre au ministre Legault et reconnaît l'importance de mener une action vigoureuse en faveur de l'apprentissage des adultes qui doit toutefois demeurer indissociable des exigences et des objectifs des programmes d'études universitaires.
- Deux enjeux majeurs de société sont

négligés dans le projet politique : la démocratisation de l'accès au savoir et du soutien à la société civile; l'organisation à l'université de l'éducation et de la formation continue des adultes.

- L'Avis reconnaît le caractère stratégique d'une politique de formation continue pour le Québec, le bien-fondé des constats qui ont conduit au projet et les définitions des expressions «éducation des adultes» et «formation continue» retenues par le projet.
- L'Avis fait sien de manière générale les principes directeurs, les orientations et la plupart des mesures envisagées dans le projet gouvernemental, à la condition que les aspects reliés à la participation des individus et des groupes à la société civile soient véritablement pris en compte dans le projet final.
- Dans l'état actuel du projet, peu de mesures appuient concrètement l'exercice des droits démocratiques collectifs et individuels, alors que des mesures structurantes sont proposées pour favoriser la formation de la main-d'œuvre.

- Constatant que le projet demeure à peu près muet sur la richesse de la formation continue déjà dispensée dans les universités, l'Avis rappelle les principaux éléments propres aux universités en général et de l'UQAM en particulier, en réponse aux nouveaux besoins en formation des adultes.
- L'Avis appuie l'idée d'une stratégie collective de mise en œuvre pour lever les obstacles à l'accessibilité et à la persévérance des adultes. L'UQAM y œuvre déjà par la révision périodique de son offre de formation, par la réorganisation en cours de ses programmes de formateurs d'adultes et par la révision de ses services offerts aux adultes, prenant notamment appui sur le progrès technologique et la formation à distance.
- En conclusion, l'Avis souhaite que le projet encourage le développement de la recherche sur l'éducation des adultes et la formation continue et que les moyens de la mise en œuvre de la politique soient connus le plus rapidement possible.

Le projet de doter le Québec d'une politique sur l'éducation des adultes est dans l'air depuis plusieurs années. Les principales étapes qui ont mené au projet de politique actuel remontent, notamment, à 1997 lorsque que le plan d'action du ministère de l'Éducation *Prendre le virage du succès* ciblait la formation continue comme l'une des grandes orientations de la réforme de l'éducation au Québec. Le ministère produisit un document de consultation en 1998, confirmé en 1999 par le rapport final de Paul Inchauspé, *Vers une politique de la formation continue*, puis en 2000, un autre document ministériel *Pour une politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue* voyait le jour. Enfin, en juin 2001, le ministère produisait son *Projet de politique*, auquel l'UQAM réagissait par son récent «Avis».

L'UQAM, le 19 novembre 2001